

SP 2 Apei du Lauragais

L'apei du Lauragais est une association d'intérêt général gérant 3 maisons de retraites et 6 établissements pour "déficients intellectuels" relevant soit de l'ARS soit du Conseil général. Ces structures bénéficient d'une cuisine centrale, de services supports, et d'un siège.

Vous êtes comptable au sein de cette structure. Les autorités de tutelles souhaitent vivement que l'association signe un CPOM pour l'ensemble des établissements.

Le Directeur général vous charge de lui remettre un rapport (de 4 pages maximum) lui présentant la définition, les modalités de contractualisation, les avantages et les risques relatifs à un cpom, afin de pouvoir animer les réunions qui vont avoir prochainement lieu avec le conseil d'administration, les directeurs et les représentants du personnel.

sources des annexes :

Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) - Etablissements et services sociaux et médico-sociaux - Ministère des Affaires sociales et de la Santé

<http://social-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/droits-et-aides/etablissements-et-services-sociaux-et-medico-sociaux/article/contrats-pluriannuels-d-objectifs-et-de-moyens-cpom>